

Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest

CODE CORINE : 38.21

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Climat à tendance thermo-ombro-atlantique à thermo-atlantique à déficit hydrique.

Substrats géologiques acides à basiques.

Sols moyennement à assez fortement fumés (prairies mésotrophiques à eutrophiques).

Prairies sous-pâturées ou traitées en fauche (parfois précoce avec possibilité de regain d'arrière-saison en climat favorable) ; pâturage tardif possible.

Variabilité

Variabilité fonction des climats et des niveaux topographiques et trophiques :

– sous climat thermo-ombro-atlantique :

– prairie de fauche ou sous-pâturée mésotrophique acidophile à Lin bisannuel et Cynosure crénelle [*Lino biennis*-*Cynosuretum cristati*], avec variations mésophile à Brome mou (*Bromus hordeaceus*) et Trisetè jaunâtre (*Trisetum flavescens*) (sous-association *brometosum mollis* ou *typicum*) et méso-hygrophile à Oenanthe faux-bouage (*Oenanthe pimpinelloides*) (sous-association *oenanthesum pimpinelloidis*), variations elle-mêmes assez complexes (fines variantes selon des gradients édaphique et topographique) ; la sous-association à Orge noueuse (*Hordeum nodosum*) (*hordeetosum nodosi*) correspond à une forme nettement pâturée ;

– prairie de fauche ou sous-pâturée mésotrophique basophile à Gaudinie fragile et Fétuque des prés [*Gaudinio fragilis*-*Festucetum pratensis*], avec variations méso-hygrophile à Brome en grappes (*Bromus racemosus*), Mauve musquée (*Malva moschata*)... (sous-association *lolietosum italici*) et méso-xérophile à Sérapias cordé (*Serapias cordigera*)... (*serapietosum cordigerae*) ; la comparaison de ces deux variations, très différentes, tendrait à préconiser la distinction de deux associations ;

– prairie mésohygrophile eutrophique à Oenanthe faux-bouage et Lin bisannuel [*Oenanthe pimpinelloidis*-*Linum biennis*], sans variation reconnue ; cette forme de l'habitat devrait inclure la variante à Gaudinie fragile et Oenanthe faux-bouage du *Centaureo nemoralis-Festucetum arundinaceae* décrite par GRUBER (1985) (voir fiche 6510-6) ;

– sous climat thermo-atlantique à déficit hydrique : prairie à Oenanthe faux-bouage et Trisetè jaunâtre [*Oenanthe pimpinelloidis*-*Trisetetum flavescens*], peu connue et d'ailleurs de diagnose phytosociologique inédite (J. TERRISSE).

Physionomie, structure

Habitat à structure typique de prairie à biomasse élevée, dense : richesse en hémicryptophytes et géophytes, pauvreté en thérophytes ; une stratification nette sépare les plus hautes herbes (graminées élevées, ombellifères, composées...) des herbes plus

basses (petites graminées, herbes à tiges rampantes...) ; la phénologie est souvent attachante, avec une bonne représentation des Dicotylédones à floraisons tardi-vernales à estivales souvent vives et attirant les pollinisateurs.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Lin bisannuel	<i>Linum biennis</i>
Oenanthe faux-bouage	<i>Oenanthe pimpinelloides</i>
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>
Gaudinie fragile	<i>Gaudinia fragilis</i>
Crépide à feuilles de pissenlit	<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i>
Mauve musquée	<i>Malva moschata</i>
Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i>
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>
Carotte commune	<i>Daucus carota</i>
Trisetè jaunâtre	<i>Trisetum flavescens</i>
Rhinanthe à petites fleurs	<i>Rhinanthus minor</i>
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Centauree des prés	<i>Centaurea thuillieri</i>
Centauree des bois	<i>Centaurea nemoralis</i>
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Fétuque des prés	<i>Festuca pratensis</i>
Brachypode penné	<i>Brachypodium pinnatum</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune confusion.

Correspondances phytosociologiques

Prairies de fauche mésophiles thermo-atlantiques avec irradiances subatlantiques et franco-méditerranéennes ; alliance : *Brachypodio pinnati-Centaureion nemoralis* (voir aussi *Lino biennis-Gaudinion fragilis*).

Dynamique de la végétation

Spontanée

Plusieurs formes de cet habitat s'inscrivent dans une potentialité forestière de chênaies thermophiles acidiphiles [Code Corine : 41.56] dont les stades régressifs sont des landes mésophiles à

Bruyères [Code UE : 4030] et des pelouses oligotrophiques [Code UE : 6230] ; la prairie à Oenanthe faux-bouillage et Trisète jaunâtre est liée à des polders dérivés d'anciens schorres colmatés dont elle occupe les points hauts (ou « bossis ») ; la dynamique de la prairie à Gaudinie fragile et Fétuque des prés reste indéterminée.

Liée à la gestion

Habitat dérivant par fertilisation et traitement en fauche ou sous-pâturage de pelouses oligotrophiques acidiphiles à acidiclinales thermo-atlantiques – en particulier *Carici piluliferae-Pseudarrhenatheretum longifolii* [Code UE : 6230], *Orchido morionis-Serapietum linguae* – voire basiphiles (*Potentillion splendens-Brachypodium pinnati*) [Code UE : 6210] pour la variation méso-xérophile à Sérapias de la prairie à Gaudinie fragile et Fétuque des prés. Un pâturage plus intensif le fait dériver vers des prairies plus pauvres en espèces et de moindre valeur patrimoniale.

Habitats associés ou en contact

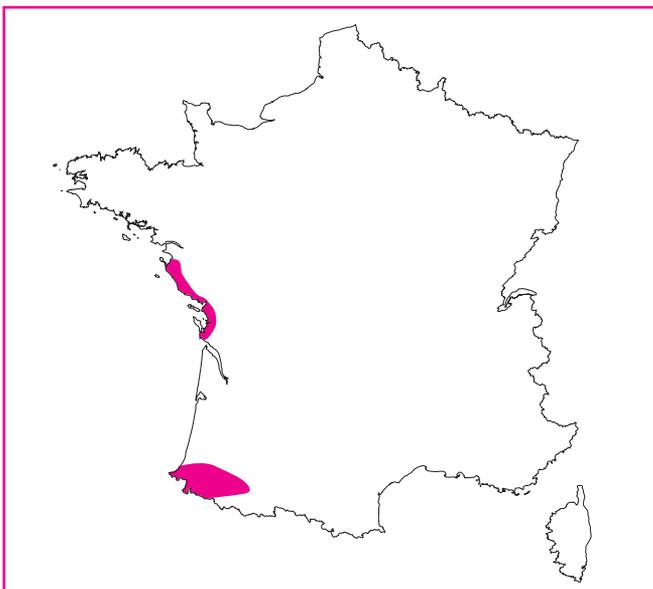
Prairies mésotrophique à Lin bisannuel et Cynosure crénelle et eutrophique à Oenanthe faux-bouillage et Lin bisannuel : peuvent entrer en contact spatial avec des pelouses plus oligotrophiques à Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*) (*Carici piluliferae-Pseudarrhenatheretum longifolii*) [Code UE : 6230] ou à Sérapias langue (*Serapias lingua*) (*Orchido morionis-Serapietum linguae*).

Prairie à Gaudinie fragile et Fétuque des prés : indéterminé.

Prairie à Oenanthe faux-bouillage et Trisète jaunâtre : relayée dans les niveaux topographiques inférieurs des polders (« marais gâts ») par des roselières subsumâtres [Code Corine : 53.17].

Répartition géographique

Prairies mésotrophique à Lin bisannuel et Cynosure crénelle et eutrophique à Oenanthe faux-bouillage et Lin bisannuel : actuellement essentiellement connues des collines de l'Armagnac méridional et Pays basque.



Prairie à Gaudinie fragile et Fétuque des prés : décrite du Pays basque espagnol, à rechercher en France.

Prairie à Oenanthe faux-bouillage et Trisète jaunâtre : polders de Vendée et Charentes.

Valeur écologique et biologique

Valeur régionale en ce qui concerne la flore : pas d'espèces végétales protégées ou/et menacées au plan national.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Privilégier les formes mésotrophiques peu pâturées de l'habitat : prairie à Lin bisannuel et Cynosure crénelle, prairie à Oenanthe faux-bouillage et Trisète jaunâtre.

Autres états observables

Formes eutrophiques : prairie eutrophique à Oenanthe faux-bouillage et Lin bisannuel ; formes nettement pâturées.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Habitat semblant peu menacé dans son aire, restant menacé par le pâturage pouvant le faire dériver vers un habitat de moindre valeur patrimoniale.

Potentialités intrinsèques de production économique

Prairies traditionnellement fauchées (une ou deux fauches, dont l'une en regain selon les années), pouvant également être pâturées en regain en arrière-saison.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Un pâturage trop intensif peut être néfaste au développement d'espèces d'intérêt patrimonial pouvant se développer dans l'habitat.

Une reprise trop précoce du pâturage sur regain après la fauche déstructure également l'habitat.

Retournement des prairies.

Modes de gestion recommandés

Le fauchage des prairies permet le maintien d'une structure adaptée au cortège faunistique caractéristique de ces systèmes.

Celui-ci sera d'autant plus favorable à ce maintien qu'on gardera une mosaïque de secteurs fauchés et non fauchés durant l'été (bandes-refuges, petits îlots).

La fauche sera de préférence retardée, pour respecter notamment la nidification de certains oiseaux. Les dates de fauche optimales sont à définir localement et en lien avec l'espèce à protéger.

Lorsque les conditions climatiques ou édaphiques l'exigent (années humides), la fauche peut être encore retardée. On a alors un foin dont l'appétence est plus faible et dont la valorisation est plus difficile auprès du bétail. Sinon, le foin devra être fauché ou broyé à l'automne ; la zone ainsi traitée sera déplacée chaque année afin d'éviter toute modification de la flore. Cette pratique ne doit pas être récurrente car il y a alors risque d'eutrophisation.

limiter les apports de fertilisants.

Maintien de la prairie naturelle : pas de boisement, pas de retournement pour mise en culture.

Fauche des refus et maîtrise des ligneux.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Biotope du Râle des genêts : espèce tributaire d'un type de milieu particulier (prairies de fauche mésohygrophiles) et d'un type de gestion (fenaison tardive et étalée dans le temps). La date de fauche est importante pour le maintien de cette espèce qui entreprend assez régulièrement une deuxième ponte.

Évaluation des impacts économiques des mesures de gestion prises en faveur de l'habitat

Diminution de la valeur agronomique du foin récolté par une fauche retardée ; économie d'engrais sur la prairie ; maîtrise des ligneux ; manques à gagner éventuels liés à la limitation du chargement et au retard de fauche.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence des données.

Bibliographie

- BRAUN-BLANQUET J., 1967.
FOUCAULT B. (de), 1986a.
FOUCAULT B. (de), 1986b.
FOUCAULT B. (de), 1989a.
FOUCAULT B., (de), 1989b.
GRUBER M., 1985.
TÜXEN R. et OBERDORFER E., 1957.
BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. et NÈGRE R., 1952.
DONKER M. et STEVELINK A., 1962.
MOLINIER R. et TALLON G., 1949.
MOLINIER R. et TALLON G., 1950.

Contacts

Comité du foin de Crau – Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône – DDAF des Bouches-du-Rhône – DIREN PACA – Espaces naturels de Provence (CEEP) – « Depuis des siècles, la Crau » – 2000 flore de Camargue – Parc naturel régional de Camargue, 73 p.